



SFMR Schweizerische Fachstelle Motorrad und Roller
OSMS Office suisse moto et scooter
USMS Ufficio svizzero moto e scooter

Schweizerische Fachstelle für Motorrad und Roller
Office suisse moto et scooter
Ufficio svizzero moto e scooter

Loretostrasse 33, 4500 Solothurn
Tel. 032 621 70 51
info@fachstelle-motorrad.ch
www.motosuisse.ch



COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 30 mars 2020

Conduire une moto ou un scooter en pleine crise du Coronavirus

Roulez, oui; mais avec la plus grande des prudences!

(OSMS) Les scooters, motos et vélos motorisés sont assurément des alternatives importantes aux transports publics, dans la lutte actuelle contre le Covid-19. Les sorties privées ne sont pas explicitement interdites. «Mais, s'il vous plaît, avec la plus grande des prudences», rappelle *motosuisse*, l'Association de la branche, dans un vibrant appel à la communauté du deux-roues.

Particulièrement dans le domaine urbain, les scooters, les motos et les vélos motorisés restent une forme inéluctable de mobilité pour une large part de la population. C'est d'ailleurs pour cette raison que les mesures prises par le Conseil fédéral pour contenir l'élargissement de l'épidémie de Coronavirus, si elles ont ordonné la fermeture de près de 700 locaux de vente de la branche des scooters et des motos, prévoient aussi que le fonctionnement sous contrôle des ateliers et des départements de réparations des différentes agences se poursuive. Ainsi, la mobilité du peuple reste assurée dans de bonnes conditions de sécurité. En permettant aux ateliers de continuer leurs activités, les conséquences économiques négatives seront ainsi quelque peu diminuées, quand bien même la traditionnelle période printanière, essentielle pour les ventes, sera malheureusement marquée en 2020 par des effets très importants.

Une alternative judicieuse et bienvenue aux transports en commun

Président de *motosuisse*, l'Association des importateurs, Roland Müntener explique: «Beaucoup de Suissesses et de Suisses renoncent désormais aux transports publics, de peur d'attraper le Coronavirus et/ou craignant de le diffuser à d'autres personnes, en raison de la promiscuité propre auxdits transports. Mais ces compatriotes sont néanmoins obligés, pour des raisons professionnelles, de garantir leur propre mobilité et choisissent donc la moto et le scooter.»

Les sorties privées sont autorisées, mais sous le strict respect des mesures!

Peut-on également utiliser sa moto ou son scooter pour des sorties privées? Roland Müntener répond positivement: «Pourquoi ne pas s'évader quelques instants de la tension ambiante avec un deux-roues motorisés? Comme, dans notre pays, il n'est pas question de lock-down total, une sortie privée n'est pas, juridiquement, interdite. Mais nous plaidons naturellement pour un respect absolu des mesures d'hygiène recommandées par le Conseil fédéral! Et nous conseillons également de renoncer, seuls ou en groupes, à des excursions plus importantes. Nous prions encore une fois tous les conducteurs de motos et de scooters, comme tous les habitués de bicyclettes et de vélos électriques, de faire plus attention que jamais aux problèmes de sécurité. Au guidon, soyez très prudents, contrôlez-vous en permanence, parce que dans la situation actuelle des différents secteurs de la santé publique, notamment les hôpitaux, il faut à tout prix éviter de charger encore plus les services compétents!»